

Cellule de coordination avec le milieu communautaire

6 avril 2021

Synthèse des informations transmises aux organismes communautaires par le Service régional des activités communautaires et de l’itinérance ainsi que la Direction régionale de santé publique.

Sujets	
<p>SUIVI DES PRÉCÉDENTES RENCONTRES (Véronique Duclos)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Correction dans le bulletin du 30 mars : les données vaccination sont produites deux fois par semaine et non aux deux semaines. • Masques N-95 : Le groupe de travail Santé au travail rédige présentement un avis sur la pertinence des N95 et autres appareils de protection respiratoires à l’extérieur des milieux de soins. La sortie est prévue dans un horizon de deux semaines environ. Cet avis pourrait vous être présenté lorsque disponible. • Répondants identifiés pour les CIUSSS disponibles dans le dernier bulletin
<p>ÉTAT DE SITUATION VACCINATION (Véronique Duclos)</p>	<p>COUVERTURE VACCINALE À MONTRÉAL Couverture globale : 411 123 (22,4 %) ; RDV à venir : 39 208</p> <ul style="list-style-type: none"> • 85 ans et plus : 44 007 (86 %) ; RDV à venir : 621 • 80 - 84 ans : 37 615 (86 %) ; RDV à venir : 697 • 75 - 79 ans : 50 191 (85 %) ; RDV à venir : 1 368 • 70 - 74 ans : 66 063 (83 %) ; RDV à venir : 2 375 • 65 - 69 ans : 69 820 (75 %) ; RDV à venir : 6 421 • 60 - 64 ans : 66 491 (61 %) ; RDV à venir : 21 737 <p><u>Inclus dans les données ci-haut :</u> CHSLD : 10 386 (88 %) RPA : 20 709 (87 %)</p> <p>Ainsi, avec les rendez-vous à venir, nous atteignons notre objectif de couverture vaccinale de plus de 75 % pour l'ensemble des groupes cibles. Il y a une stagnation à Montréal au niveau de la prise de RDV (plages horaires à combler). Les CIUSSS ont beaucoup travaillé sur l’outreach et à mobiliser le terrain pour essayer d’y remédier ; de ce fait il y a eu une hausse au niveau de la prise de RDV, mais pas assez significative.</p> <p>DOSES</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 000 doses ont été retirées à Montréal, pour les rediriger vers les autres régions. • Québec a reçu 340 000 doses du vaccin AstraZeneca prêtées par les États-Unis ; Cette semaine, le Québec attend 300 000 doses de plus. La province compte actuellement 575 000 doses en transit dans le réseau. <p>PRIORISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a annoncé ce matin sur twitter que la vaccination serait bientôt offerte aux personnes souffrant de maladies chroniques et aux travailleurs essentiels. Nous sommes en attente d’information du MSSS par rapport à ces groupes. <p>Commentaires et questions</p>

	<p>Le document travaillé était pour la phase deux priorité deux, attention à ce qu'il ne s'applique pas à la priorité neuf.</p> <p>Il est bien question de la phase deux priorité deux.</p> <p>Les gens terrains se sont fait donner la consigne de prendre RV cette semaine pour la clientèle DI-TSA, alors qu'il n'y a pas de définition partagée ici.</p> <p>Invitation de transmettre la source de cette information pour pouvoir faire un suivi.</p> <p>Qu'en est-il de la situation épidémiologique à Montréal ? Est-ce qu'il y a des recommandations pour Montréal ?</p> <p>Un rehaussement de certaines mesures en zone rouge est possible, mais pas d'information disponible pour le moment. Situation relativement stable à Montréal, plateau depuis 1 mois. Certains indicateurs proposeraient qu'on entrerait bientôt dans une 3^{ème} vague, mais en nombre de cas c'est stable.</p> <p>Quel est le processus si on commence la catégorie 9 ? Comment va-t-on fonctionner ? Proposition de faire une rencontre sur le comité régional vaccination ?</p> <p>Il est attendu d'avoir des critères assez précis pour le séquençement. La marge influencer n'est pas toujours très grande. C'est plus dans la stratégie et l'opérationnalisation qu'il y aurait lieu de mutualiser les forces. Selon les annonces à venir, il y aura une ouverture à faire une rencontre.</p>
<p>VACCINATION COMME CONDITION DE PARTICIPATION (Maryse Bisson)</p>	<p>Mise en contexte</p> <p>Avec la première dose du vaccin et la reprise des activités en présence, les organismes du secteur aîné (et les autres suivront sûrement) entrent dans un nouveau créneau de questionnements. Certains groupes se demandent s'il est possible de demander à leurs bénévoles et à leur clientèle s'ils ont été vaccinés. L'idée de faire de la vaccination une condition de participation aux activités a été soulevée.</p> <p>Ce questionnement mérite d'être partagé et qu'une orientation commune se dégage. Les OC seront sûrement consultés, donc je crois qu'il serait bon de l'aborder et que la même information circule du côté des regroupements et du réseau.</p> <p>Positionnement</p> <p>La Direction régionale de santé publique de Montréal envisage faire un communiqué à l'effet que la vaccination ne devrait pas être une condition de participation, tout en rappelant que la vaccination n'est pas obligatoire et que les consignes sanitaires doivent continuer d'être respectées indépendamment du statut vaccinal. Avant toute chose, une validation doit être faite avec le MSSS.</p> <p>Commentaires et questions</p> <p>Mettre de l'avant l'exemple du réseau de la santé. Pour les travailleurs c'est volontaire, ces derniers peuvent retourner travailler même sans avoir été vaccinés.</p> <p>Quelles sont les responsabilités des organismes communautaires envers les personnes membres (participants, hébergés, clients), vaccinés et non vaccinés ? Auront-ils l'obligation de mettre en place des adaptations, des interventions ou des consignes particulières afin de protéger l'ensemble des personnes (autant les membres que le personnel) ? Même questionnement en ce qui a trait aux membres du personnel vacciné et non-vacciné autant entre eux qu'envers les membres.</p> <p>AVIS SUR LES PASSEPORTS IMMUNITAIRES – Comité d'éthique de santé publique Source : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3123-passeports-immunitaires.pdf</p>

	<p>Conclusion du rapport : « Au terme de son examen, le Comité conclut que, du point de vue de l'éthique, le passeport immunitaire est justifiable en tant que mesure complémentaire et temporaire permettant un retour plus rapide à la vie normale en attendant l'atteinte de l'immunité collective, mais que ses bénéfices ne sont que légèrement plus importants que ses inconvénients. Ce constat fait donc en sorte que le CESP n'émet pas de recommandation, outre celle de conclure que le PI pourrait faire partie des outils dont disposent les autorités pour poursuivre le déconfinement. Si l'on exclut le domaine des voyages outre-frontière qui obéit à une logique différente, les PI ne sont pas une panacée. Au mieux pourraient-ils faire partie des outils du déconfinement. »</p>
<p>TROUSSE POUR LES OBNI D'HABITATION (Natalie Tremblay)</p>	<p>La trousse de prévention et gestion des éclosions pour les OBNI d'habitation a été mise à jour avec les dernières recommandations ministérielles pour les RPA. Ces dernières ont encore changé le 1^{er} avril : 28 jours plutôt que 21 jours et le critère de 75% de couverture vaccinale a été inclus, toutefois peu de changement par ailleurs.</p> <p>Le lien de la nouvelle trousse est le suivant : https://santemontreal.qc.ca/index.php?id=6779</p>
<p>VARIA (Tous)</p>	<p>Demande de révision des documents en vigueur : Une mise à jour est attendue sur le site de la DRSP dans les prochains jours, avec un retrait des documents qui ne s'appliquent plus à l'heure actuelle.</p>